



# DÉCODEUR

lettre d'information  
d'OULLINS-PIERRE-BÉNITE

LE TEMPS  
D'AGIR

Avril- Mai 2025  
**#7**

## EDITO DES FETES ... ET DES FAKES

Mardi 08 avril 2025, Conseil Municipal, Mairie d'Oullins-Pierre-Bénite.

Grand moment que nous restituons, pour celles et ceux qui n'y étaient pas, où notre édile s'est lancé dans une diatribe de près de 30 minutes, un grand soliloque à charge contre la politique de la Métropole (son obsession pathologique), une rhétorique **PLEINE D'ACCUSATIONS SANS FONDEMENT ET DE FAKE NEWS** dont notre édile s'est fait le spécialiste.

En attendant, les vrais sujets ne sont pas traités ... et les vannes du budget communication sont ouvertes en grand pour animer des fêtes à foison, sur fond de conseils de quartier qui peinent à émerger, noyautés de l'intérieur par des élus et partisans inconditionnels de la mairie qui jouent à faire semblant.

**PEUPLE D'OULLINS-PIERRE-BÉNITE, REVEILLE-TOI !  
ON T'ENDORT AU SON DES BALS MUSETTE !!**



## # A VOS AGENDAS !

### ► SOIREE "NATURE EN VILLE"

Pour notre bien-être et notre santé, pour la fraîcheur en été et le cycle de l'eau, les espaces naturels sont indispensables à la vi(II)e.

A Oullins-Pierre-Bénite, plusieurs espaces affectés par les risques technologiques ou les PFAS (Stade Brotilion, Jardin de Maguy) doivent être pensés différemment, d'autres doivent être inventés (La Saulaie) ou améliorés, s'intégrer dans les rues et les écoles.

► Venez échanger à ce sujet lors de notre soirée **LUNDI 12 MAI 19H30** au Foyer Ambroise Croizat, 6 rue du 11 Novembre 1918, Pierre-Bénite.

**ABONNEZ VOUS  
AU DÉCODEUR  
ET RETROUVEZ  
TOUS LES  
NUMÉROS ►**

[https://letempsdagir.fr/  
decodeur](https://letempsdagir.fr/decodeur)

## LA BIODIVERSITÉ SÉRIEUSEMENT MISE A MAL...

... ces dernières décennies du fait des agissements de l'homme sur l'environnement.



Il en va ainsi des oiseaux qui ont vu leur population décroître de près de 30% ces vingt dernières années, dont le Coucou, oiseau bien connu pour ses pratiques cavalières, sa spécialité étant de s'approprier sans discussions, le nid de ses congénères à plumes.

**EN POLITIQUE AUSSI, NOUS AVONS DES COUCOUS**, mais ceux-là hélas, ne sont pas en voie de disparition ! En témoigne celui qui a élu domicile à la mairie d'Oullins-Pierre-Bénite et qui, fidèle à son animal-totem, sait s'approprier sans vergogne les victoires des autres en reprenant à son compte, même bien tardivement, la bataille contre les PFAS dont il aimerait sans doute se voir attribuer quelque mérite ... Mais attendez !! Voilà que notre député Cyril Isaac-Sybille lui aussi se rallie à la cause à grands coups de « la loi contre les PFAS, c'est-moi-qui-l'ai-fait-voter » (voir la lettre d'information du député d'avril 2025) après avoir pourtant amendé le projet de loi écologiste pour en supprimer les ustensiles de cuisine.

**DÉCIDÉMENT, IL EST DES ESPECES BIEN RÉSISTANTES !**

## UN CHATEAU TRES CLASSE... SOCIALE EXCLUE

"VENDU PAR LA VILLE A BOUYGUES IMMOBILIER POUR Y FAIRE DES RÉSIDENCES DE LUXE !" : c'est peut-être la prochaine pancarte qu'on verra sur la façade du Château de la Bussière. Étonnant, car ce n'était pas vraiment ce qui était prévu...

**REVENONS EN ARRIERE.** En 2000, via la Métropole, la ville d'Oullins acquiert le château pour 512 228 € (3,36 millions de francs), avec l'objectif de « mise en valeur du patrimoine bâti et non bâti ».

Il faudra attendre 2017 (!) pour qu'un bail emphytéotique soit signé avec la SEMCODA, bailleur social régional, pour une réhabilitation ambitieuse : 12 logements sociaux intergénérationnels, une salle municipale de 90 m<sup>2</sup> et des jardins ouverts.

**MAIS ENSUITE, PLUS RIEN...** Malgré une pose de première pierre très officielle en 2017 (voir photo ci-contre), le chantier ne démarre jamais. Ce n'est qu'au Conseil Municipal du 18 février 2025 que nous apprenons que la SEMCODA jette l'éponge, invoquant des « difficultés ». Pourquoi tant d'années sans suivi ? Pourquoi la ville doit-elle rembourser 8 ans de loyers à la SEMCODA, alors qu'elle n'a pas rempli sa mission ? Et surtout, pourquoi aucune information n'a été partagée en conseil municipal ou en commission d'urbanisme ?

Les habitant.e.s se retrouvent à payer le prix de la **MAUVAISE GESTION** de ce dossier par l'ancienne majorité oullinoise !

Mais ce n'est pas tout : au même conseil municipal du 18 février 2025, la mairie annonce vouloir vendre le château à un fond d'investissement privé bordelais, LEEV, associé à Bouygues Immobilier, pour y construire une vingtaine de logements haut de gamme. Montant de la transaction : 1,2 million d'euros.

**EXIT LES LOGEMENTS SOCIAUX, DISPARUE LA SALLE MUNICIPALE.** Le maire assume : le logement social n'est plus une priorité pour la ville, malgré un retard bien connu en la matière. Les familles en attente d'une réponse sur le dossier de demande de logement apprécieront...

Disparue également, la vocation publique du Château de la Bussière qui ne restera pas patrimoine de la ville, mais sera un actif supplémentaire dans le portefeuille déjà bien fourni de Bouygues Immobilier.

A la question : **POURQUOI CE CHOIX ?** L'édile a répondu que c'était la seule solution. Pour autant, aucun appel d'offre n'a été lancé par la ville et, selon nos informations, aucun des bailleurs sociaux locaux (Lyon Métropole Habitat, Grand Lyon Habitat, ICF) n'a été sollicité pour la reprise de ce dossier. D'autant plus étonnant alors que la ZAC de la Saulaie sort de terre et que les promoteurs et bailleurs de la place sont aux aguets de la moindre opportunité.

Un motif d'explication réside sans doute dans le bilan financier de l'opération : la ville dégage un bénéfice de plus de 400 000 €, **AU DÉTRIMENT DE LA MÉTROPOLE**, qui avait financé l'achat initial. Bien joué Jérôme, ils l'ont bien cherché de toute façon ces « idéologues écologistes » de la rue du Lac !

Lot de consolation annoncé : les habitant.e.s pourront (peut-être) profiter des jardins du château lors des journées du patrimoine.

**OUF, L'INTÉRÊT GÉNÉRAL EST PRÉSERVÉ !**

Pose de la première pierre le 17/09/2017  
(photo extraite du site internet de la ville d'Oullins)



## LA VIE EST UN LONG FLEUVE ... POLLUÉ ?

Le Rhône qui traverse notre commune s'écoule par millions de m<sup>3</sup> chaque jour, **GRANDE LESSIVEUSE DE NOS DÉLITS ENVIRONNEMENTAUX**. Car les PFAS sont toujours là, au cœur même des systèmes de production d'Arkema et de Daikin.

Le mal est là, pour des centaines d'années, enterré sous nos pieds, dilué dans les nappes phréatiques, celles-là mêmes qui alimentent une partie de la population au sud de Lyon, dont les villes de Givors, Grigny et Solaize dans la Métropole.

C'est ce qui a conduit à un changement complet du système de traitement de l'usine de Ternay, qui alimente en eau potable environ 170 000 foyers au sud de Lyon. Un nouveau procédé de filtration par charbons actifs, à renouveler régulièrement, a dû être installé en urgence pour faire face à un niveau de PFAS bien au-delà des seuils acceptables.

L'eau redeviendra conforme, mais au prix de 4 millions € d'investissement et 600 000 € de maintenance annuelle. **ET CE SONT LES USAGERS QUI PAIENT, MALGRÉ EUX, POUR UNE POLLUTION QU'ILS SUBISSENT DÉJÀ.**

Pendant ce temps, le principe « pollueur-payeur », inscrit dans la loi, reste lettre morte. Où est la responsabilité des industriels ? La Métropole a lancé une expertise judiciaire pour faire toute la lumière. **ELLE SEULE POURRA PERMETTRE DE FAIRE ENFIN PAYER LES VRAIS RESPONSABLES.**



► En attendant, **CHACUN PEUT AGIR** : rejoignez l'action en justice de Notre Affaire à Tous avant le 31 mai : <https://kzn-avocatenvironnement.fr/action-juridique-pfas/>

## QUI SOMMES-NOUS ?

Le Temps d'Agir est un collectif de citoyens écologistes Oullinois et Pierre-Bénitains. Représenté par 8 élus d'opposition à la mairie et par deux vice-présidents de la Métropole, nous travaillons à une ville plus écologique, citoyenne et solidaire.

## REJOIGNEZ-NOUS!

► [contact@letempsdagir.fr](mailto:contact@letempsdagir.fr) ► <https://letempsdagir.fr>